Inscriptions écoles du RPI

Rentrée scolaire septembre 2024

Pour l'inscription de nouveaux élèves dans l'une des quatre écoles du RPI
COUX, CHARDES, VALLET, SOUSMOULINS

Les imprimés sont à retirer en mairie ou dans l'une des 4 écoles.

Les demandes d'inscription complétées sont à remettre à votre mairie de résidence entre le 15 avril et le 1er juin au plus tard.

-o-o-o-o-

Pour tout renseignement, adressez-vous au secrétariat de votre mairie ou au secrétariat du SIVOS : 05 46 49 48 55